

Avis de constitution

SOCIETE « DIAMANT NOIR ENERGIE » en abrégé « D.N.E »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER  
ATTIE, CITE ABDOULAYE DIALLO, AUTOROUTE DU NORD  
PRES DE LA STATION SHELL, LOT: 16, ILOT: 1, Lot 16, Ilot  
1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMANT NOIR ENERGIE » en  
abrégé « D.N.E »

Objet :

- Sécurité incendie ;
- Détection incendie ;
- Expertise pétrolière ;
- Opération pétrolière ;
- Barèmage ;
- Nettoyage de cuve ;
- Construction de station-service;
- Prestations de service

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER ATTIE, CITE ABDOULAYE DIALLO, AUTOROUTE DU NORD PRES DE LA STATION SHELL, LOT: 16, ILOT: 1, Lot 16, Ilot 1

Dirigeant(s) M SANOGO CHEICK (COGÉRANT), M COULIBALY BALLAH SOULEYMANE (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-09332 du 09/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°55037/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

